

Etat au 08.10.2024

| | | | |
|------------------------|--|--|--|
| 2ème étage | No 3.01 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'190.-/mois | No 3.02 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'190.-/mois | No 3.03 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'190.-/mois |
| 1er étage | No 2.01 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'170.-/mois | No 2.02 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'170.-/mois | No 2.03 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'170.-/mois |
| Rez-de-chaussée | No 1.01 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'150.-/mois | No 1.02 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'150.-/mois | No 1.03 2.5 pièces / 64 m ² CHF 1'150.-/mois |
| Sous-sol | Sous-sol avec caves individuelles, locaux techniques et local à vélo / véhicules électriques | | |

| | | |
|-------|---------|------|
| Libre | Réservé | Loué |
|-------|---------|------|

Acomptes de charges (chauffage, frais etc.) :

2.5 pièces CHF 180.00 / mois

La consommation d'énergie (chauffage, eau froide/chaude) sera relevée et facturée individuellement par appartement.

Place de parc extérieure CHF 70.00 / mois

Appartement et infrastructure – inclus dans le loyer

Appartement avec balcon ou terrasse, réduit et cave individuelle

Construction adaptée à l'âge : sans obstacles de façon conséquente, sols antidérapants, barres d'appui, des appareils fonctionnels et simples à utiliser

Standing élevé : stores électriques, insonorisation, réduit dans l'appartement, système de douche au niveau du sol, cuisines avec four à hauteur

Lave- et sèche-linge (appareil combiné) dans l'appartement

Local à vélo pour vélos ou véhicules électriques

Catégorie 1 – appartement pour seniors sans service avec alarme

Forfait de base obligatoire CHF 50.00 / mois

Concept de sécurité 24h/24

Catégorie 2/3 – appartement protégé avec ou sans subventions

Forfait de base obligatoire CHF 50.00 / mois

Concept de sécurité 24h/24

Forfait de base obligatoire appartements protégés CHF 150.00 / mois

Frais d'exploitation

Personne de contact, aide et organisation de contacts et événements

Petits travaux d'entretien par le concierge jusqu'à 10 minutes par mois

Organisation de services «à la carte» selon programme séparé – paiement

individuel des services commandées selon liste de prix séparée